

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
N°2026-04-01

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 03
Votants : 15

L'an deux mil vingt six
Le 23 avril à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Sébastien GUILLAUD, Maire
Date de la convocation 17/04/2026

PRESENTS : Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Dominique FLACHER, André BELONY, Marcel BERTHIER, Marylène BOUREAU, Pascale CHOTEL, Nathalie FERRAND, Florence MANDON, Antony MOTA, Philippe PELLET, Catherine SORRET

EXCUSES / POUVOIRS : Sylvie SABATIER donne pouvoir à Sébastien GUILLAUD, Leslie CHARBONNIER donne pouvoir à Nathalie FERRAND, Jean-Philippe RADIX donne pouvoir à Antony MOTA,

Secrétaire de séance : Antony MOTA

OBJET : Désignation correspondant Défense

Monsieur Le Maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du Conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de désigner Sébastien GUILLAUD en tant que correspondant défense de la commune de Tramolé.

Sébastien GUILLAUD,
Le Maire



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures-Pour copie conforme

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE -Visé par le contrôle de la légalité -Certifié exécutoire et Affiché

